

The background of the slide is a blurred image of green foliage, likely trees or bushes, with sunlight filtering through the leaves, creating a bokeh effect of light spots.

Notre engagement envers l'action climatique

Table des matières

Introduction	2
Gouvernance ESG	3
Stratégie climatique	4
Gestion de risques ESG	5
Empreinte carbone, indicateurs et cibles	7
À propos des énoncés prospectifs	8

Introduction

Notre engagement envers l'action climatique

La raison d'être de Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw », « la société » ou « l'entreprise ») consiste, depuis longtemps, à aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinementMD. Cette raison d'être guide la stratégie, l'orientation et les opérations commerciales de l'entreprise. Cette approche axée sur une raison d'être s'applique également aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et nous permet de nous concentrer sur les domaines où nous croyons pouvoir avoir un plus grand impact : la lutte contre les changements climatiques et l'équité sociale.

En 2011, nous avons commencé à faire le suivi de l'empreinte carbone de nos magasins détenus par la société et de nos activités. En 2016, nous nous sommes engagés à la réduire de 30 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence de 2011, conformément à l'initiative Science Based Targets (SBTI) et à l'Accord de Paris. Grâce aux progrès réalisés en matière de gestion de l'énergie, de conversion d'équipement et de réduction des fuites de gaz réfrigérant, nous avons atteint notre objectif de 2030 en 2020, dix ans plus tôt. En 2021, nous sommes encore plus ambitieux, avec un déploiement progressif visant à atteindre zéro émission nette pour les émissions de Scope 1 et de Scope 2 ainsi que pour celles de Scope 3 dans l'ensemble de notre entreprise, y compris les magasins détenus par la société et les magasins franchisés. Pour en savoir plus sur nos objectifs et initiatives, veuillez consulter notre [Rapport ESG de 2021](#).

Reconnaissant la nécessité d'une diligence raisonnable supplémentaire, en 2021, nous avons engagé une tierce partie pour effectuer une évaluation des risques liés au climat, afin d'identifier les risques physiques et de transition qui pourraient être importants pour notre entreprise. En accord avec les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), cette entente visait à évaluer l'exposition de Loblaw aux risques dans plusieurs scénarios de changement climatique sur un horizon temporel de 2030 et 2050.

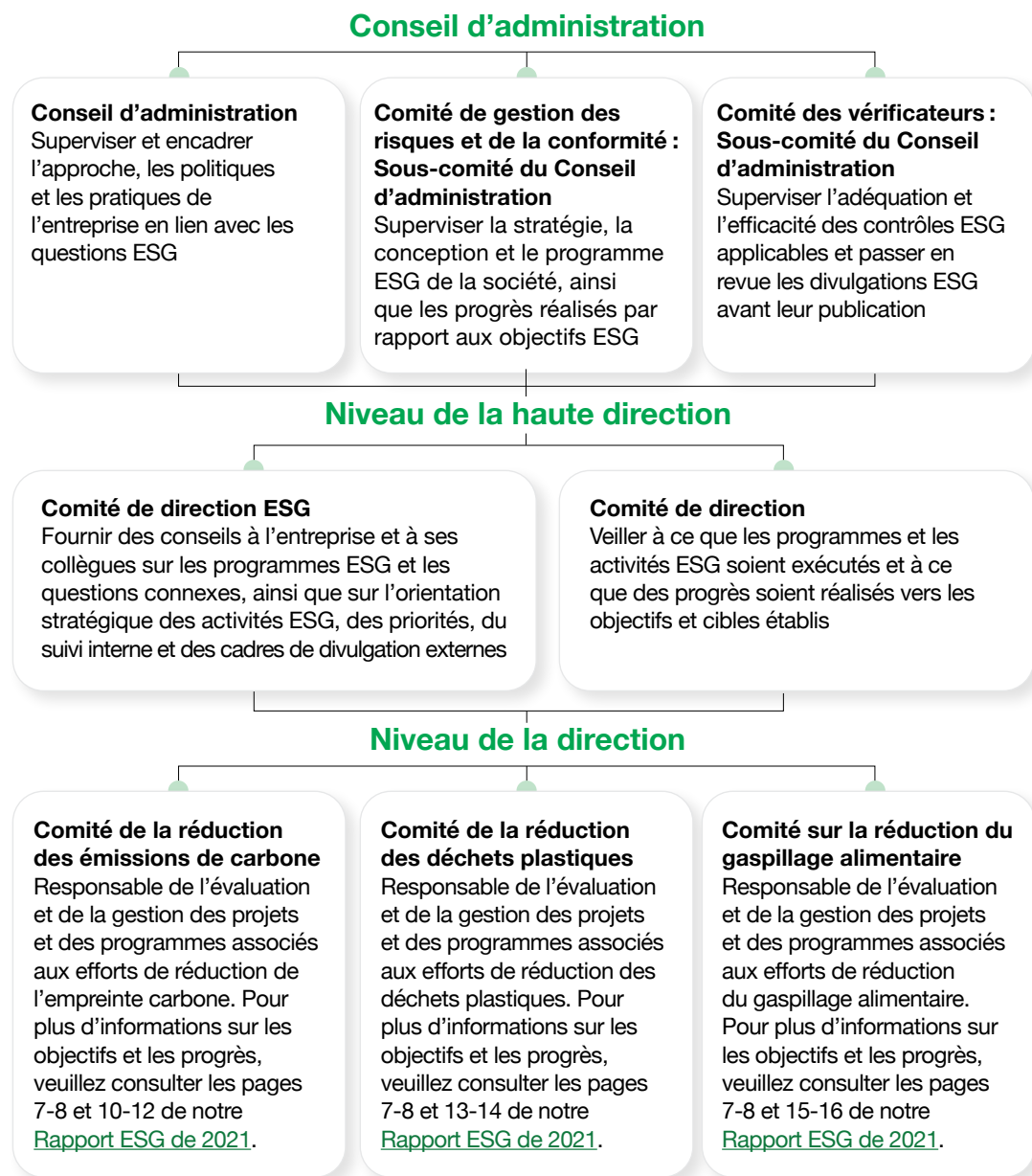
Nous sommes conscients que les déclarations en accord avec le GIFCC constituent une étape fondamentale et nécessaire à la gestion de nos risques en matière de changements climatiques, au renforcement de notre leadership en matière de durabilité, à la saisie des occasions du marché et à une interaction significative avec nos parties prenantes, et nous sommes heureux de partager ici notre premier rapport du GIFCC.

Gouvernance ESG

Les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) peuvent avoir une incidence importante sur nos activités commerciales, notre cadre réglementaire, notre réputation et nos résultats financiers, et sont donc une priorité pour le Conseil d'administration de Loblaw. Le Conseil d'administration supervise et encadre l'approche, les politiques et les pratiques de l'entreprise en lien avec les questions ESG. Ceci inclut le programme de gestion du risque de l'entreprise, y compris sa conception et sa structure, et en évaluer l'efficacité.

En 2021, l'entreprise a mis sur pied un comité de direction ESG composé de cadres qui guident l'entreprise et ses collègues dans le cadre du programme ESG et sur les stratégies, activités, priorités, indicateurs et rapports internes, ainsi que sur les cadres de divulgation externes. Ce comité a également pour mandat de s'assurer que l'entreprise considère et adopte des pratiques et des programmes ESG de premier plan. Ses responsabilités comprennent la supervision des objectifs d'affaires stratégiques pour les engagements et les cibles ESG, ainsi que de « donner le ton » pour favoriser une culture axée sur l'ESG au sein de l'organisation. Le comité dirige également les groupes de travail ESG (y compris l'empreinte carbone, les plastiques et le gaspillage alimentaire), qui sont dirigés par des membres de la haute direction.

En 2021, le Conseil d'administration et le comité de direction de Loblaw ont déterminé que les activités ESG 2022 feraient partie des critères du programme incitatif à court terme de l'entreprise, reliant le rendement aux changements climatiques et les activités d'équité sociale à la rémunération.



Pour plus de détails sur notre gouvernance d'entreprise, veuillez consulter la page 16 du [Rapport annuel 2021](#).

Stratégie climatique

Loblaw fait face à des risques liés à l'ESG qui pourraient, directement ou indirectement, avoir des conséquences négatives sur la réputation, les activités ou le rendement de l'entreprise à court, moyen ou long terme. Nous sommes conscients qu'en tant qu'entreprise nationale, Loblaw peut avoir un impact positif important sur l'environnement. Pour arriver à ceci, nous nous concentrons sur plusieurs initiatives stratégiques, y compris notre engagement à lutter contre les changements climatiques.

Notre stratégie ESG est basée sur l'évaluation des risques et des occasions spécifiques liés au climat. Pour nous aider à mieux comprendre les implications potentielles des risques et opportunités physiques et de transition associées aux changements climatiques, nous avons effectué des analyses de scénario qualitatives et quantitatives. Cela a permis à Loblaw d'évaluer les répercussions potentielles sur notre position stratégique et financière dans chacun des scénarios. Ces résultats ont été utilisés pour identifier les risques et les occasions qui informent l'élaboration de notre plan de transition, qui prévoit le scénario d'une augmentation de la température mondiale de 1,5 degré Celsius. Nous avons hâte de vous faire part des détails de ce plan dans notre Rapport ESG de 2022.

Ce tableau illustre comment les risques et les occasions liés aux changements climatiques ont influencé les résultats stratégiques dans l'ensemble de nos activités commerciales :

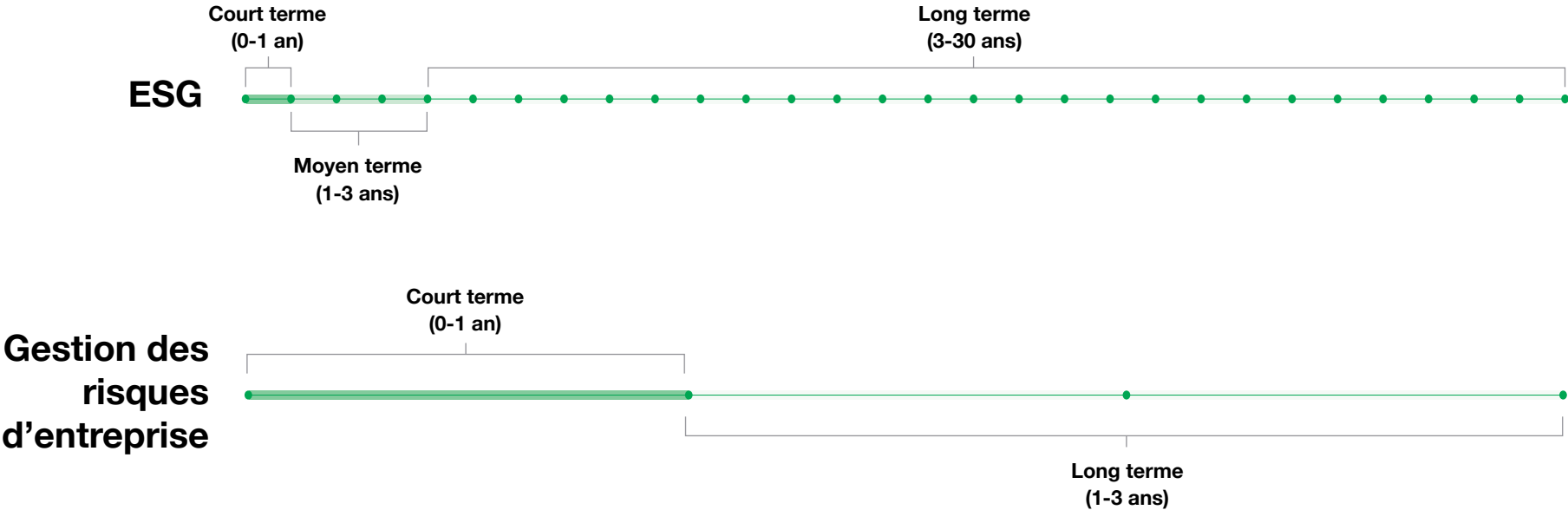
Description de l'influence

Produits et services	Un changement dans les préférences des consommateurs des produits avec une empreinte carbone élevée vers des solutions de recharge pourrait changer les offres de produits en magasin. Nous continuons d'élargir notre gamme de produits à base de plantes et certifiés végétaliens pour répondre à ce changement dans la demande des consommateurs.
Chaîne d'approvisionnement ou chaîne de valeur	Nous nous engageons régulièrement avec nos fournisseurs pour réduire la vulnérabilité de notre chaîne d'approvisionnement face aux risques liés aux changements climatiques. Cela comprend la planification d'urgence pour certaines marchandises et certains produits de base en cas de perturbation de notre chaîne d'approvisionnement. Afin de préserver la confiance que nos parties prenantes ont en nous, nous comptons sur notre réseau de fournisseurs pour qu'ils s'engagent à respecter nos normes élevées en termes d'intégrité, de valeurs et de principes d'exploitation. Grâce à divers programmes et politiques, y compris notre Code de conduite des fournisseurs , nous tenons nos fournisseurs responsables et nous utilisons des certifications environnementales et sociales pour confirmer nos attentes par l'entremise de la validation par des tiers que nos normes d'approvisionnement sont appliquées de manière cohérente.
Investissement dans la recherche et le développement	Grâce à nos équipes de maintenance et d'innovation, nous explorons les occasions et investissons du capital dans diverses initiatives pour rendre notre organisation plus résiliente face aux répercussions liées aux changements climatiques. Cela comprend, sans s'y limiter, la centralisation des systèmes de gestion de l'énergie, la décarbonisation de notre flotte par le biais d'initiatives comme notre conversion vers une flotte de véhicules à zéro émission et des remorques réfrigérées avec veille électrique, ainsi que notre initiative de conversion des gaz réfrigérants.
Activités opérationnelles	Au cours de la dernière décennie, nous avons lancé de nombreux programmes qui ont réduit l'intensité de l'empreinte carbone de nos magasins d'alimentation détenus par la société. Cela comprend la conversion des gaz réfrigérants dans nos unités de réfrigération qui présentent un fort potentiel de réchauffement climatique au dioxyde de carbone comme gaz réfrigérant, la conversion à DEL dans nos magasins et nos stationnements, le détournement des matières résiduelles organiques des sites d'enfouissement, l'efficacité du transport, l'ajout de portes aux comptoirs réfrigérés et autres. Pour plus de détails, veuillez consulter la page 12 de notre Rapport ESG de 2021 .

Gestion de risques ESG

Loblaw dispose d'un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) défini pour assurer une gouvernance adéquate dans l'évaluation des risques d'entreprise, y compris les risques liés aux changements climatiques. Le programme de gestion des risques d'entreprise aide tous les secteurs d'activité à gérer les risques selon les niveaux de tolérance appropriés en adoptant une approche et une méthodologie systématiques pour évaluer, mesurer et surveiller les risques clés. Les résultats obtenus dans le cadre de ce programme, ainsi que dans le cadre d'autres processus de planification des activités de l'entreprise, serviront à cibler les risques émergents pour l'entreprise, à établir l'ordre de priorité des activités d'atténuation des risques et à élaborer un plan d'audit interne axé sur les risques. Les risques ne sont pas éliminés par l'entremise du programme de gestion des risques d'entreprise; ils sont identifiés et gérés conformément à la déclaration relative à la tolérance au risque de l'entreprise et conformément aux critères de tolérance au risque approuvés. La déclaration relative à la tolérance au risque décrit les principaux aspects des activités, des valeurs et des marques de l'entreprise et fournit des orientations sur la prise de risque.

Les critères d'évaluation des risques comprennent l'impact potentiel sur l'entreprise, la probabilité d'occurrence, la vitesse d'apparition, l'environnement de contrôle actuel et le niveau d'implication de la direction requis pour gérer le risque. Ce modèle a été appliqué pour permettre des critères cohérents entre notre évaluation des risques liés aux changements climatiques et la gestion des risques d'entreprise. Nous reconnaissons que les horizons temporels de la gestion des risques d'entreprise et ESG varient.



Grâce à la diligence de notre évaluation des risques liés aux changements climatiques, les cinq risques et occasions suivants ont été identifiés comme ayant la plus grande incidence possible sur nos activités commerciales. En plus des stratégies d'atténuation fournies dans le tableau ci-dessous, vous trouverez de plus amples renseignements dans notre [Rapport ESG de 2021](#).

Risque/occasion	Type de risque	Classification et horizon temporel	Stratégie d'atténuation
<p>Tarification du carbone La tarification du carbone a une incidence importante sur le coût de l'énergie, du carburant, des matières premières et des activités opérationnelles, et l'on s'attend à ce qu'elle augmente chaque année pour atteindre l'objectif zéro émission nette du Canada</p>	Transition	Politique, Juridique, Marché Court/moyen/long	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs zéro émission nette : Loblaw s'est engagée à réduire de 50 % les émissions de Scope 1 et de Scope 2 d'ici 2030 par rapport à l'année de référence de 2020, à zéro émission nette d'ici 2040 et à zéro émission nette pour les émissions de Scope 3 d'ici 2050. Pour en savoir plus, veuillez consulter les pages 10-11 de notre Rapport ESG de 2021. • Flotte de véhicules : Loblaw exploitera une flotte de transport à zéro émission d'ici 2030. Pour en savoir plus, veuillez consulter la page 4 de notre Rapport ESG de 2021.
<p>Gaspillage alimentaire Le gaspillage alimentaire est une des causes clés des émissions de GES</p>	Transition	Politique, Juridique, Marché, Réputation Court/moyen/long	<ul style="list-style-type: none"> • Éliminer le gaspillage alimentaire d'ici 2030 : Après avoir atteint notre objectif de réduction de 50 % du gaspillage alimentaire de l'entreprise d'ici 2025 en 2020, Loblaw s'est engagée à atteindre un nouvel objectif visant à cesser l'acheminement des matières résiduelles organiques vers les sites d'enfouissement pour l'ensemble de ses activités d'ici 2030. Pour en savoir plus, veuillez consulter les pages 15-16 de notre Rapport ESG de 2021. • Initiative 10x20x30 : En tant que fier membre de la Coalition mondiale d'action contre le gaspillage alimentaire du Consumer Goods Forum, Loblaw a intégré avec succès 12 fournisseurs à cette initiative, et nous continuons à recruter d'autres partenaires pour allonger notre liste. Pour en savoir plus, veuillez consulter la page 16 de notre Rapport ESG de 2021.
<p>Interruptions de la chaîne d'approvisionnement Les effets des risques physiques (feux de forêt, glace/neige, sécheresses, inondations) peuvent avoir une incidence sur le coût et la disponibilité des produits à l'entreprise par l'entremise de sa chaîne d'approvisionnement.</p>	Physique	Chronique Court/moyen/long	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la chaîne d'approvisionnement : Loblaw collabore avec les fournisseurs pour évaluer les répercussions des changements climatiques sur les cultures dans divers pays et régions, et nous continuons à trouver des solutions de rechange, y compris l'approvisionnement local et les serriculteurs • Gestion des données : Loblaw travaille activement avec ses fournisseurs pour créer une base de données centralisée afin de permettre une réponse rapide aux situations climatiques chroniques et aiguës. • Plans d'urgence : L'équipe d'approvisionnement de Loblaw travaille en étroite collaboration avec la direction de la chaîne d'approvisionnement pour assurer la diversification dans la chaîne, en s'approvisionnant auprès de plusieurs fournisseurs de diverses régions/pays en plus d'avoir de divers itinéraires et modes de transport pour les marchandises expédiées.

Risque/occasion	Type de risque	Classification et horizon temporel	Stratégie d'atténuation
<p>Risque/occasion En tant que composante intégrale de tous nos magasins et centres de distribution, des changements aux règlements concernant les gaz réfrigérants et la mise à niveau des systèmes peuvent avoir des répercussions importantes sur nos activités.</p>	Transition	Politique, juridique Moyen/long	<ul style="list-style-type: none"> • Conversions des gaz réfrigérants et détection des fuites de gaz réfrigérants : Loblaw s'est engagée à réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'échelle de l'entreprise d'ici 2030, par rapport à l'année de référence de 2020. Pour en savoir plus sur le programme de conversion et de détection des fuites des systèmes de réfrigération, veuillez consulter la page 13 de notre Rapport ESG de 2021.
<p>Hausse des températures et augmentation des précipitations à long terme La hausse des températures moyennes, ainsi que les répercussions que celle-ci a sur les régimes de précipitations, pourrait éventuellement entraîner des événements extrêmes plus aigus et avoir une incidence sur les activités et le personnel de LCL, comme des répercussions éventuelles sur l'accès à nos magasins et centres de distribution.</p>	Physique	Chronique Moyen/long	<ul style="list-style-type: none"> • Codes de construction : Loblaw respecte les exigences municipales en matière de construction pour s'assurer que les emplacements sont construits de manière à supporter les divers facteurs environnementaux présents dans l'emplacement géographique, par exemple les tremblements de terre, les zones à haut risque d'inondation, etc. • Préparation aux situations d'urgence : Loblaw a mis en place un solide processus de gestion de crise afin de minimiser tout impact et réagir de manière appropriée pour assurer la sécurité de ses clients et de ses collègues, et minimiser les dommages. • Gestion des risques : Nous reconnaissons que, malgré nos meilleurs efforts, certains risques se matérialiseront. C'est pourquoi nous travaillons avec diligence avec nos fournisseurs d'assurance pour nous assurer que la couverture reflète les risques.

Empreinte carbone, indicateurs et cibles

Notre stratégie et nos cibles ESG reconnaissent que les changements climatiques représentent un risque qui s'intensifie et qui peut avoir un impact ou modifier les conditions ou pratiques commerciales actuelles. Cela comprend les répercussions potentielles des changements climatiques sur les lois, les règlements et les politiques conçus pour réduire l'impact mondial des changements climatiques sur le commerce de détail et les autres industries. Ne pas adhérer à ces dynamiques, ou ne pas s'y adapter, pose divers risques. Dans cette optique, nous nous sommes engagés à réduire de 50 % les émissions de GES de Scope 1 et de Scope 2 d'ici 2030, atteindre zéro émission nette d'ici 2040 et zéro émission nette d'ici 2050 pour le champ d'application 3. Nous avons établi un environnement de contrôle pour soutenir les rapports ESG et nous élaborons des stratégies d'assurance internes et externes. Pour un examen complet de nos indicateurs et de nos objectifs liés aux changements climatiques, y compris l'empreinte carbone, les plastiques, le gaspillage alimentaire, la biodiversité et une chaîne d'approvisionnement durable, veuillez consulter les pages 7-20 de notre [Rapport ESG de 2021](#).

Nous sommes heureux de vous faire part de détails supplémentaires sur ce travail important dans notre Rapport ESG de 2022, qui sera publié en mai 2023.

À propos des énoncés prospectifs

Le présent engagement envers l'action climatique et le rapport du GIFCC (le « rapport ») peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables qui reflètent les attentes actuelles des Compagnies Loblaw Limitée (la « société » ou l'« entreprise ») concernant les événements futurs, y compris les questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») abordées dans le rapport. Bien que la Société estime que les attentes reflétées par ces informations prospectives sont raisonnables, l'évaluation des indicateurs et des risques ESG prospectifs, ainsi que des indicateurs et des risques liés aux changements climatiques, en particulier, sont de nature plus complexe et à plus long terme que les indicateurs et les risques commerciaux conventionnels. De nombreuses méthodologies prospectives sont neuves et en constante évolution, et les conseils fournis par les fournisseurs de méthodologies sur le calcul ou la comparabilité de ces indicateurs sont limités. En particulier, l'incertitude entourant les politiques futures liées aux changements climatiques peut contribuer à une plus grande variation des modèles de voies de transition. Les mises à jour futures des variables telles que les changements dans les émissions mondiales, les technologies disponibles ou les conditions économiques peuvent entraîner des changements au parcours zéro émission nette de la société ce qui entraînerait des changements dans les objectifs de celle-ci. Un certain nombre de facteurs supplémentaires, y compris des améliorations de la couverture, de la qualité et de la disponibilité des données et des méthodologies de la société, peuvent également nécessiter des ajustements par rapport à l'année de référence ou aux objectifs de zéro émission nette de 2011 de la société. Ce rapport est avisé par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC »). La société surveille régulièrement l'évolution des réglementations, des normes et des cadres provinciaux et internationaux en matière de rapports ESG pour en vérifier la pertinence et la convivialité, ainsi que les attentes des parties prenantes à l'égard de ces normes. La société évaluera périodiquement la comparabilité et la pertinence de ses indicateurs et de ses cibles, et, le cas échéant, intégrera de nouvelles données, perspectives, modèles et outils dans l'évaluation continue de la société des questions ESG, y compris les changements climatiques. La société s'attend à ce que ses informations ESG continuent d'évoluer à mesure que les réglementations, les normes et les cadres de production de rapports arrivent à maturité.

Les renseignements contenus dans le présent rapport reflètent ce que la société estime être ses meilleures données disponibles et, en matière d'informations relatives aux changements climatiques, ses meilleures projections de scénarios disponibles, qui sont basées sur les renseignements les plus récents sur les émissions disponibles à la société. Le cas échéant, y compris pour fixer ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre et faire des déclarations sur le climat, la société a fait des approximations et des hypothèses raisonnables et de bonne foi. Cependant, il existe de nombreux facteurs que la société peut ne pas prévoir ou qu'elle pourrait être incapable de prédire avec précision. La capacité de la société à atteindre ses objectifs ESG, y compris les questions ESG abordées dans le présent rapport, repose sur un certain nombre d'hypothèses et est soumise à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont plusieurs sont hors du contrôle de la société. Cela pourrait faire en sorte que les résultats et les événements réels diffèrent considérablement de ceux qui sont divulgués ou impliqués par de tels énoncés prospectifs et pourrait exiger que la société ajuste ses initiatives, activités ou plans ESG pour refléter un paysage changeant. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, la capacité de la société à atteindre ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre, la disponibilité, l'accessibilité à et la pertinence des données complètes et de haute qualité, la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes de la société; l'élaboration de mesures et de méthodologies ESG cohérentes, robustes et comparables, en particulier en ce qui concerne les changements climatiques; l'élaboration et le déploiement de nouvelles technologies et de solutions propres à l'industrie; la coopération internationale; l'élaboration de lois, de politiques et de règlements provinciaux, nationaux et internationaux en matière d'ESG; et les facteurs abordés dans la notice annuelle actuelle de la société et le plus récent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs du présent rapport sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et les autres intervenants à comprendre les priorités, les stratégies et les objectifs ESG de la société et peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Il ne faut pas se fier indûment à l'information prospective contenue dans ce rapport. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont formulés en date de celui-ci et sont visés par les présentes mises en garde.